



Les ARCHERS de SAUMUR

N° agrément FFTA 1249066
vous font part de leur



WEEK-END TIR NATURE

Sélectif pour le Championnat de France 2025

SAMEDI 26 avril 2025

DIMANCHE 27 AVRIL 2025

1 Concours : 2 départs

Départ 1 : Championnat départemental

dans les bois de Terrefort (suivre indication parc Saumur Forest Aventures, ZA des Aubrières)

1 concours : 2 départs

Départ 1 : Championnat régional

	MATIN	APRES-MIDI
Ouverture du greffe	8h15 – 8h45	13h00 – 13h30
Echauffement	8h15 – 8h45	13h00 – 13h30
Appel des pelotons	9h00	13h45
Début des tirs	9h15	14h00
Résultat des tirs	17h30 environ	

Contrôle du matériel sur le parcours

DEPART SIMULTANE

SANDWICHS ET BOISSONS sur place

PLATEAUX REPAS (cruautés, grillade, champignons, fromage, fruit, boisson, café) 12 €

Réservation des plateaux repas obligatoire jusqu'au mardi 22 avril 2025

INSCRIPTION PAR JOUR :

Catégories	1 départ	2 départs
U21 – S1 – S2 – S3	8 €	12 €
U13 – U15 – U18	6 €	10 €

* Licence compétition à jour obligatoire

* Chaussures de marche / Bottes conseillées selon la météo

* Récompense sur le score du 1^{er} départ de l'archer aux trois premiers par catégorie si présent aux résultats

Le Samedi soir : Apéritif, repas Fouées à volonté avec garniture et boisson pour 15 €

Réservation des repas du samedi soir obligatoire jusqu'au mardi 22 avril 2025

Les inscriptions doivent être réalisées par :

Paiement sur place au greffe

E-mail : inscription@ja-saumur-tiralarc.com

ou

Téléphone : 02 41 52 28 54 ou 06 65 72 47 19

Paiement en ligne par CB

INTERNET : [en cliquant ici](#)



COORDONNEES GPS :

47.253500°,-0.118500°

Nord : 47°15'12.6" / Ouest : 0°7'6.599"

dans les bois de Terrefort (suivre indication parc Saumur Forest Aventures, ZA des Aubrières)

DROIT A L'IMAGE : Lors de la manifestation des photos peuvent être prises et, pour certaines, visibles sur les réseaux sociaux. Archers et accompagnateurs ne souhaitant pas y figurer doivent le signaler au greffe.